



Les bases pour monter son projet de PPAM bios

Filière PPAM Bios

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les étapes de la certification bio (installation ou conversion, partielle ou totale)
- Expliciter les spécificités de la filière ppam : chiffres, acteurs, diversité usage, plantes, productions, sous-filières
- Fournir les principales caractéristiques agronomiques de la production
- Décrire les enjeux de la cueillette ppam bio
- Savoir décrire son projet
- Estimer l'état d'avancement de son projet et le besoin de formation
- Établir un plan d'action à mener

CONTENU

- Présentation des étapes de la certification bio pour l'installation et la conversion (partielle ou en totalité)
- Présentation des chiffres-clés de la filière PPAM en France, en PACA, dans le 05, des acteurs de la filière PPAM :
- Description des spécificités la filière PPAM (diversité des usages, des plantes, des modes de productions, de transformation) et des enjeux de la cueillette
- Définition des caractéristiques agro de la production de PPAM en bio
- Présentation de la typologie des exploitation du 05 et des fermoscopies
- Prendre conscience des besoins en connaissance, savoir faire, savoir être à acquérir pour mener à bien son projet
- Connaître les formations existantes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS MATÉRIELS

- En salle. Projection d'un diaporama. Distribution d'un support technique papier. Échanges avec les participants.
- Travail en sous-groupe pour présenter et préciser son projet d'atelier PPAM. Etude de fermoscopies. Mise en place d'un plan d'action/formation pour mener à bien son projet.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : La Roche des Arnauds (Hautes Alpes)

Date : vendredi 14 janvier 2022

Durée : 7h

Horaires : 9h - 17h

Repas : repas tiré du sac

Intervenante et responsable de formation : Coralie Gaboriau, conseillère et animatrice PPAM à Agribio 05

Public : porteurs de projets en PPAM bio, agriculteurs déjà installés, bio en conversion ou conventionnels souhaitant se diversifier avec un atelier de PPAM bio

Pré-requis : aucun

Tarif : 27€/heure. Prise en charge par Vivéa selon son éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa).

Validation de la formation : délivrance d'une attestation individuelle de formation

Modalités d'évaluation : En amont : analyse des besoins. En cours : recueil des attentes et évaluation de l'atteinte des objectifs. En fin : évaluation des acquis, évaluation de la satisfaction à chaud et à froid.

Besoin de vous faire remplacer ?
Contactez votre service de remplacement.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Date limite d'inscription : mercredi 12 janvier 2022

Inscription : [cliquez ici](#).

Nombre de stagiaires : minimum 5 et maximum 12

Délais d'annulation : le stagiaire peut annuler jusqu'à 24h avant le début de la formation. Agribio 05 se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant le début de la formation.

Conditions générales de formation : [cliquez ici](#).

Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.



PLUS D'INFORMATIONS :

Coralie Gaboriau - Agribio 05

07 50 03 74 56 - ppam05@bio-provence.org

